

LE BULLETIN DES

SALARIÉS AGRICOLES

OUVRIER AGRICOLE ET PROGRÈS - N° 107 - JUILLET 2019 - ASSOCIATION DES SALARIÉS AGRICOLES DE L'AVEYRON



CHUTES DE HAUTEUR

UNE JOURNÉE DE
PRÉVENTION

p 4

RENCONTRE AVEC YANNICK

SALARIÉ EN GROUPEMENT
D'EMPLOYEURS

p. 6



Donner envie de devenir salarié agricole !

En complément de la rencontre avec Yannick (pages 6-7), le Bulletin des salariés agricoles a rencontré ses employeurs pour échanger sur leurs attentes d'employeurs et l'attractivité du métier de salarié agricole. Leurs 4 exploitations sont situées à Druelle, à l'ouest de Rodez, et dans un proche périmètre les unes des autres. Leurs productions sont très variées puisqu'on y rencontre des vaches laitières avec robot de traite, des brebis laitières en bio, du veau d'Aveyron sous la mère et des céréales...

Pierre, Alexis, son futur associé, Guillaume et Olivier ont échangé avec nous sur le métier de salarié agricole. L'idée vient de Yannick, salarié, qui pense que les bonnes expériences doivent être partagées afin de donner davantage envie à des jeunes de pratiquer ce métier.

POURQUOI EMBAUCHER UN SALARIÉ ?

En mettant en commun nos situations, nous avons vu que nous avons tous des soucis de main d'œuvre et des besoins complémentaires sur l'ensemble de l'année :

- Il y avait du boulot de reste...
- Mon père m'aide de moins en moins,
- Avoir quelqu'un qui connaît l'exploitation, c'est une assurance en cas de pépin,
- Sans salarié, on pourrait faire le boulot, mais il serait "bâclé" : ça permet un meilleur suivi, et d'avoir une exploitation en meilleur état.
- Il y a à gagner sur la qualité du travail. Quand on est pressé, une bête malade, on se dit qu'on la regardera plus tard ... et on risque des complications.
- Un salarié apporte aussi des compétences que l'on n'a pas : en bricolage, en connaissance des animaux...
- Le salarié apporte un avis extérieur. Il voit des choses que l'on ne voit pas.

FAIRE ÉVOLUER L'IMAGE

Pourquoi ce métier attire-t-il trop peu de candidats ? Pourtant il y a de la place !!! C'est à nous de faire évoluer son image.

Du tâcheron qu'il était jadis (ou qu'il est encore dans les régions de cueillette par exemple), il nous faut le présenter comme un métier où l'on peut développer des compétences.

C'est un beau métier, hyper-varié, où tout le monde peut trouver des cen-



Alexis, Pierre, Olivier, Guillaume, Yannick

tres d'intérêt en lien avec ses affinités. Il n'y a pas de routine...

C'est métier en lien avec du vivant, ce qui peut procurer du plaisir.

Cela suppose de ne pas trop spécialiser le salarié dans une tâche, de partager les travaux les plus ingrats.

Et puis c'est un statut où on a ses soirées, ses week-ends, où l'on peut penser à autre chose : on n'est pas sans cesse à réfléchir ou anticiper. Et cela ne demande pas de capitaux qui deviennent aujourd'hui conséquents pour s'installer en élevage, même en association.

Par ici, on a vu de nombreux fils d'agriculteurs aller travailler chez Bosch. Si on avait su mieux cadrer les horaires, on en aurait gardés...

COMMENT LES GARDER ?

C'est vrai qu'on attire surtout des jeunes qui ont envie de s'installer. Pour que certains d'entre eux aient envie de rester salariés, c'est à nous de leur permettre de développer des compétences, et surtout qu'ils puissent faire des travaux qui leur plaisent...

C'est aussi à nous de nous adapter à la situation et aux goûts de chaque salarié. Yannick par exemple nous permet une grande flexibilité. Ce ne serait pas forcément possible de s'organiser comme cela avec un autre.

Il aime l'élevage : à nous de ne pas trop le mettre sur du matériel !

AMÉLIORER L'IMAGE DE L'AGRICULTURE

Il y a sûrement aussi des progrès à faire pour parler de nos métiers. On a trop parlé pour se plaindre : de revenus insuffisants, du travail sans limite : ça n'attirera pas des jeunes !

Les médias, les films et la publicité ne nous aident pas toujours : ils transmettent une image noire et désespérante. On n'est vu que comme des pollueurs qui réchauffons la planète...

L214 dénonce parfois des choses justes mais on n'est pas responsable de tous les abus... Parfois les choses sont présentées hors contexte et grossies par les réseaux sociaux... Ou au contraire, la pub donne de nous une image idéaliste et passéiste...



Rendez-vous dimanche 8 septembre à Laguiole !



Comment peut-on être si nombreux (300 000 salariés agricoles en France !) et pourtant "invisibles" aux yeux de l'opinion publique ? Le dessinateur GAB (la France Agricole) a mis en image cette question.

Menacée de mort par son mari après avoir ouvert la porte du cabinet interdit, Anne, femme de Barbe-Bleue avait appelé ses frères à son secours. Sa soeur était partie guetter en haut de la tour leur arrivée. "Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir ?"

Menacée de perdre ses financements, ce qui indiffère le ministère, l'association des salariés agricoles de France tente de mobiliser les salariés agricoles et pour cela de montrer qu'ils sont nombreux... "Anne, ma soeur Anne, ne les vois-tu pas se réveiller et montrer qu'ils forment une part de plus en plus importante du monde agricole ?"

Ouvrier Agricole et Progrès
BULLETIN DES SALARIÉS AGRICOLES
DE L'AVEYRON

Imprimeur : MERICO IMPRIMEUR

Directeur de Publication : Sébastien ISSALIS

Prix du numéro : 1.80 €

ISSN 02908689 - Dépôt légal à parution

Association des salariés agricoles
de l'Aveyron

Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ Cédex 9
05 65 73 77 36

salariés-agricoles-aveyron@orange.fr

www.pardessuslahaie.net/asso-salariesagricoles12

Notre association reste dynamique malgré les difficultés, que ce soit au niveau départemental, régional ou national...

L'envoi de bulletins par la Poste devient de plus en plus difficile et coûteux : si vous souhaitez recevoir de temps en temps nos informations (gratuites) pour les salariés agricoles, il est nécessaire de nous renvoyer le bulletin-réponse de la page 11 avec vos coordonnées postales et surtout mail.

Dans le cadre d'une mobilisation nationale, nous avons montré que nous existons lors du dernier salon de l'agriculture. Nous mobilisons nos députés pour nous aider à maintenir un cadre financier indispensable pour nos associations, particulièrement pour financer notre fédération nationale. Nos 3 députés aveyronnais s'impliquent et nous souhaitons que cette démarche aboutisse. Le dessinateur GAB nous a offert un dessin...

Au niveau régional, nous avons travaillé l'an passé sur la communication employeur-salarié. Ce travail a donné lieu à une dizaine de fiches pratiques, illustrées avec humour par Zlex : elle sont disponibles en ligne et seront envoyées sur papier à tous nos adhérents (il est encore temps d'adhérer pour 2019 !).

Cette année, nous travaillons sur le thème de l'organisation du travail, une des clefs de la qualité de vie au travail. Merci à ceux qui se sont impliqués pour répondre à notre enquête ! Nous en reparlerons.

Avec la MSA, nous continuons un travail en profondeur sur la prévention des risques professionnels : ils existent dans notre métier... Nous pensons utile de mieux les connaître pour mieux s'en protéger. N'hésitez pas à vous pré-inscrire à nos journées !

Enfin, pour mieux nous connaître entre salariés de différents secteurs du département, nos collègues du nord-Aveyron nous ont concocté une super journée conviviale pour le dimanche 8 septembre, à des prix défiant toute concurrence : venez nombreux, accompagnés si vous le souhaitez d'amis ou famille ! Une autre occasion de nous rendre visibles !

Sébastien ISSALIS, président de
l'Association des salariés agricoles de l'Aveyron



Le risque de chute de hauteur

Les accidents liés à des chutes de hauteur sont un des risques majeurs agricoles mais cela ne se sait pas. C'est pour mieux le connaître et le faire connaître que l'association des salariés agricole organisait le 15 mars une journée de formation en partenariat avec la MSA. Chacun a pu témoigner de son expérience, enrichissant ainsi la réflexion collective. De nombreux exemples de situations alternatives ont pu être donnés. Des solutions existent souvent, encore faut-il prendre le temps de les connaître...

AVEZ-VOUS DÉJÀ RENCONTRÉ CE RISQUE ?

Ils sont rares les salariés agricoles qui n'ont jamais été confrontés à ce risque, tant la polyvalence du métier peut mettre un jour ou l'autre chacun dans des postures variées :

- Je suis un jour monté en confiance dans le godet du télescopique de la CUMA. J'avais confiance dans le chauffeur mais le terrain penchait et j'ai bien senti qu'il manquait d'expérience... Le tracteur a alors basculé sur 3 roues. Plus de peur que de mal mais ça a déclenché pour moi une prise de conscience...

- Moi je ne monte pas dans le godet du tracteur avec n'importe quel chauffeur : il suffit qu'il oublie d'enlever la vitesse et ça crée une secousse...

- Les machines sont de plus en plus hautes. Je suis tombé de l'une d'entre elles en faisant l'entretien et ça m'a valu 1 ans d'arrêt.

- Comme beaucoup de retraités, je travaille pour compléter ma retraite. Pour élaguer les fruitiers, la nacelle ne passe pas. Ce n'est pas un outil adapté. Comme je suis léger, je monte directement dans les arbres, mais il ne me faudrait pas tomber...

- Je me suis fait peur chez un patron en changeant un néon. L'échelle a glissé et je me suis fait quelques hématomes...

- Un jour, j'ai fait l'expérience d'une échelle qui rippe alors que je tronçonnais en hauteur...

QU'APPELLE-T-ON CHUTE DE HAUTEUR ?

Ouvrier Agricole et Progrès N° 107 - juillet 2019

dès l'instant qu'on n'est plus au sol, on est en hauteur ! C'est cette lapalissade qui sert à définir la chute de hauteur.

On voit toute de suite qu'il y a toute une gradation de situations qui se présentent à nous.

Faible hauteur : les chutes en montant et surtout en descendant de tracteur sont parmi les plus fréquentes. Une mauvaise réception peut-être à l'origine d'une entorse, elle même cause d'une longue indisponibilité. Les chutes en faisant l'entretien des engins agricoles qui sont de plus en plus haut sont aussi assez courantes d'autant que ces derniers n'ont pas toujours été pensés pour cela.

Les conséquences sont souvent de type entorse ou fracture de la cheville ou du poignet. S'y ajoutent souvent des conséquences différées : douleurs ou instabilités articulaires ou raideurs qui peuvent durer longtemps ou parfois toute la vie.

Hauteurs plus élevées : les chutes des toits sont fréquentes (plaques en fibrociment qui cassent, entretien des panneaux solaires...). Les conséquences sont en général nette-

ment plus graves quand elles ne sont pas mortelles : traumatismes crâniens, fractures des talons... Les traumatismes crâniens peuvent susciter des troubles de la concentration ou des apprentissages (mémoire).

UN PEU D'ACCIDENTOLOGIE

Rien ne vaut, pour parler d'un risque de se confronter aux statistiques des accidents du travail...

Les chutes de hauteur forment la 3ème cause d'accident mortel en France pour le régime agricole, après le risque cardio-vasculaire (effort) et les risques liés aux machines. Les chutes de toiture sont la cause qui revient le plus souvent. Cela représente, en moyenne, 10 % des accidents du travail dans le régime agricole et 20 accidents par jour en France...

La durée moyenne d'un arrêt est de 80 jours. Chaque accident coûte en moyenne à la MSA de 5000 à 8000 €. En Midi-Pyrénées Nord, on dénombre 8 accidents mortels depuis 2012, liés à des chutes de hauteur, le plus souvent lors d'interventions sur toiture.





ÉLABORER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

“En agriculture, dira un des participants, on travaille souvent dans de conditions de sécurité minimales. On est habitué à tout réaliser soi-même, avec les moyens du bord... On “bricole”. Et puis on a toujours fait comme ça... En fait, on n’a pas conscience du risque”.

Pourtant une démarche de prévention est possible. Elle passe par une mobilisation des agriculteurs-employeurs ET des salariés. Elle passe aussi par une analyse et une prise de conscience des risques. C’est le point de départ.

Quatre questions sont à se poser dans le bon ordre :

1/ Puis-je travailler au sol ? Parfois des aménagements ou équipements le permettent : ex. les tronçonneuses sur perche qui permettent d’élaguer ou de couper des branches depuis le sol. Le bâchage de la remorque avec manivelle depuis le sol

2/ Si non, puis-je mettre en place des équipements fixes (conformes) ? garde-corps, escaliers avec rembarde plutôt qu’échelles, échelles fixes avec crinoline... L’échelle mobile n’est pas un poste ordinaire de travail ! Elle n’est à utiliser qu’en cas de risque faible, pour des travaux de courte durée et sans caractères répétitif. L’échelle elle-même doit être conforme dans sa conception et dans ses règles d’utilisation : angle maximum, chevauchement suffisant des parties de l’échelle coulissante...

3/ Si non, puis-je utiliser des équipements temporaires adaptés ? On parle là des nacelles élévatrices qui suposent d’avoir suivi une formation adaptée et d’effectuer des vérifications périodiques. Ou bien des échafaudages, roulants ou sur pieds, qui peuvent constituer un poste de travail en hauteur sécurisé. Ça peut être aussi des équipements plus légers comme les plateformes individuelles roulantes qui permettent de travailler en position stable et sécurisée jusqu’à 2.50 m de hauteur.

4/ Si non, puis-je utiliser des Equipements de Protections Individuelles (EPI) ? Ces équipements ne sont à utiliser qu’en cas d’impossibilité technique d’utiliser une protection collective !

Ce peut être un harnais, relié à un point d’ancrage sûr et muni d’un système d’arrêt de chute. L’utilisation du harnais suppose formation, vérification périodique des équipements et interdiction du travail isolé.

Conclusion : si aucune de ces solutions n’est possible, il est nécessaire de faire intervenir un professionnel spécialisé.

RÉFLÉCHIR LES SOLUTIONS À LA SOURCE !

Face à des risques réguliers ou répétitifs, la solution doit être réfléchie au moment de la conception des outils de travail. Il est important que le salarié qui va utiliser régulièrement ces équipements y soit associé !

Une échelle fixe peut facilement remplacer une échelle mobile. Des points d’ancrage où se fixer devraient être implantés en haut des toits sur la “ligne de vie” dès sa réalisation en prévision d’interventions ultérieures. La présence des plaques translucides qui apportent de la lumière mais sont plus fragiles et cassantes doit être étudiée en vue de leur remplacement. Le changement régulier des néons placé sous les toits doit être anticipé...

D’une manière générale, penser la sécurité et le confort des travailleurs en amont du projet est beaucoup moins coûteux ! Penser à l’éclairage et à la (future) maintenance !



Changement des néons à l’aide d’une nacelle à la ferme de Bernussou

Travail sur les toits : le dispositif sécuriplac



Plaques en fibrociment : ça passe ...ou ça casse !

Les panneaux en fibrociment ou translucides sont glissants et cassants. Les translucides sont parfois peu visibles de l’extérieur. Ce sont des matériaux fragiles. Ils ne sont pas faits pour marcher dessus.

Les toits sont en pente, parfois humides et recouverts de mousse. Ils peuvent devenir très glissants.

Les nouvelles plaques ne contiennent plus d’amiante mais sont souvent plus cassantes.



Le dispositif “Sécuriplac”, pensé par la MSA est encore peu connu et utilisé. Il permet de travailler en sécurité sur un toit.

Une “ligne de vie” est constituée en passant une corde de part et d’autre de la toiture. Elle est ensuite accrochée à un point d’ancrage solide de l’autre côté du bâtiment : arbre, tracteur, structure du bâtiment...

L’intervenant met son harnais et s’accroche à la corde.

Deux planchers sont posés en parallèle sur le toit. Un troisième est posé perpendiculairement sur les deux autres. Ils ont été fixés au toit en utilisant les tire-fond existant.





Rencontre avec Yannick, salarié dans un groupement de 4 employeurs

Yannick Andrieu travaille depuis un an comme salarié dans un groupement d'employeurs près de Rodez. Les 4 employeurs ont des productions assez différentes : Bovins lait avec robot de traite, bovins viande/veaux d'Aveyron, ovins lait bio et céréales.

Auparavant, il a travaillé 5 ans pour le groupement d'employeurs de Jeune Montagne sur le nord-Aveyron.

QUEL A ÉTÉ TON PARCOURS DE FORMATION ?

J'ai fait un BTS puis une Licence pro en vaches laitières à Bernussou. Au total, j'ai fait 4 ans de d'apprentissage en ovins lait.

COMMENT S'EST EFFECTUÉE TON EMBAUCHE ?

J'ai été le premier salarié embauché par ce Groupement d'Employeurs. Ils m'ont interpellé car ils étaient intéressés par mon expérience professionnelle et qu'on se connaissait.

Dès l'entretien d'embauche, on a parlé sans se cacher, chacun a évoqué ses attentes. Trois des quatre employeurs sont des jeunes, ils ont une vie de famille et ont un autre projet que de faire de l'agriculture H24...

QUELLES SONT TES PRINCIPALES ACTIVITÉS ?

Je n'ai pas de tâches précises. Ils me font faire un peu de tout. L'idée est que je connaisse toute l'exploitation dans son fonctionnement. Je n'ai pas forcément de « responsabilités » mais je suis en capacité de les remplacer sur un peu toutes les tâches en cas de besoin.

Quand ils ne sont pas là, qu'ils partent la journée, ils me disent ce qu'il faut faire, on discute, on ajuste... Par exemple, ils me disent de racler la stabulation,

d'épandre du fumier. Je leur demande : « à combien tu veux que je roule ? », « Combien d'épandeurs / ha ? ». Je sais très bien faire mais il y a 10 000 façons de faire... J'essaye de me conformer à leur attente...

COMMENT QUALIFIERAIS-TU LES RELATIONS AVEC TON EMPLOYEUR ?

Excellentes ! Il y a quand même une hiérarchie. Ce sont les patrons : je veux ça. Mais on discute librement. « Comment tu ferais ? » Je veux ça aussi... Je ne suis pas que leurs bras...

Je suis quelqu'un avec qui ils travaillent. Je donne mon avis. Le fait de travailler à deux, ça dynamise...

De plus, il y a une très bonne communication entre eux. Ils sont à 500 m les uns des autres, ils sont dans la même CUMA, ils ont du matériel ensemble. S'il y a un truc, ils s'appellent. Ils ont l'habitude de travailler ensemble...

COMMENT EST PRIS EN COMPTE TON AVIS ?

Quand on a fini le boulot des animaux le matin, on boit le café ensemble, on discute...

DES FORMATIONS TE SONT-ELLES PROPOSÉES ?

Oui car un des employeurs travaille dans la formation, il encourage à se former. Il dit qu'un salarié, c'est comme un employeur, il faut qu'il se forme, qu'il évolue avec son temps. J'ai ainsi fait 2 jours sur les plantes bio-indicatrices. Je n'étais pourtant embauché que depuis 3 mois...

Là, tu vois qu'ils te considèrent. Je ne leur suis pas redevable, mais s'ils me demandent quelque chose, je dis oui plus facilement. Bien sûr, je ne vais pas partir en période de pointe ou de mise-bas...

SOUHAITERAIS-TU EN SUIVRE D'AUTRES ?

Il y en a une que je vais faire, c'est sur les prairies et le pâturage. Il y a en une autre que j'aimerais faire, c'est sur les premiers



secours. Parce qu'il arrive quelque chose, on ne sait pas comment réagir... ça peut aussi servir dans la vie privée.

COMMENT SONT TES HORAIRES ?

Le matin, des fois, j'y vais pour 7 h, des fois pour 8 h... Des fois Pierre Joffre, un des employeurs qui est aussi formateur à l'ADPSA, n'est pas là, j'y vais plus tôt. Des fois, les deux associés sont à la maison, ça ne sert à rien qu'on soit 3...

Les horaires ne se discutent pas longtemps à l'avance. Le vendredi ils s'organisent pour la semaine puis on adapte. C'est le responsable qui appelle tous ses collègues. Personnellement, je ne suis pas stressé de ne pas savoir où je vais la semaine suivante, ni à quelle heure je commence le lendemain...

Quand il faut semer par exemple, j'y vais plus tôt. C'est assez souple et ça ne me gêne pas. On n'a pas encore d'enfants... il y a aussi une chose qui y fait : ma compagne est installée et de ce fait, elle comprend le métier. Si elle avait des heures fixes, elle comprendrait peut-être moins que je reste plus tard. Et moins ça me porte moins peine de revenir plus tard ou de partir plus tôt. Dans un couple, il faut qu'on se comprenne...

TRAVAILLES-TU LE WEEK-END ?

3 ou 4 week-ends par an. Ils partent peu...

COMBIEN D'HEURES FAIS-TU PAR SEMAINE ?

Je fais 39 h de moyenne. On fait des journées continues. Par exemple, si je commence à 7h, je finis à 16h... Sauf s'il a quelque chose qui presse... Là où il a de la traite, en brebis, je ne fais qu'une traite. Rarement les deux.

Parfois c'est tranquille et parfois il y a des périodes où il faut y être... Si je fais plus, je récupère plus tard.

C'est moi qui enregistre mes horaires de travail. Tous les 3 jours, je les marque sur un petit carnet et à la fin du mois, je les reprends sur un tableur Excel et je les envoie à groupement et au service qui fait les feuilles de paye. Je marque aussi ce que je fais jour par jour, je fais un cumul de mes heures par élevage.

On veille à ce que je prenne mes congés. Ils sont bien calés au niveau main d'œuvre car si je ne suis pas là, ça peut fonctionner.



Y A-T-IL UN COIN AVEC UNE TABLE, UNE MACHINE À CAFÉ, DES SANITAIRES... ?

Oui ils en ont. Chez un, on va souvent chez ses parents...

AS-TU DES TEMPS DE PAUSE ? DE QUELLE DURÉE ?

On fait une pause le matin après les animaux et pareil dans l'après-midi. C'est un peu naturel, on fait le point. Parfois aussi, on va chez eux. Si on prend 1/4h pour discuter, pour eux, c'est du temps du travail... Mais si je finis une fois ¼ h plus tard que l'heure, je ne vais pas le compter... C'est donnant, donnant...

DES OUTILS D'ORGANISATION ONT-ILS ÉTÉ MIS EN PLACE ?

Oui, surtout par rapport aux animaux. Pour les brebis, on a des Velléda avec les rations au bureau, à l'atelier et devant les tapis de distribution. C'est aussi utile pour eux. Chacun sait quelle ration donner : combien de kg de foin...

Pour le robot de traite, il y a l'ordinateur. L'employeur aime que ce soit nickel et tout est marqué. Une vache qui vèle, tu sais que lui donnes ça et ça... C'est mieux car certaines tâches que je ne fais que 2 ou 3 fois par mois...

SUR QUEL POINT D'ORGANISATION SOUHAITERAIS-TU COMMUNIQUER ?

J'utilise facilement l'appareil photo de mon téléphone : sur certaine machines, comme en hydraulique, il y a plein de flexibles à brancher, je les photographie. Je n'ai pas besoin de redemander à chaque fois où il faut rebrancher... Les flexibles ont des couleurs différentes.

Dès que je démonte quelque chose, je le prends en photo : comment on branche la tonne à lisier ; les nœuds des ficelles des manchons du robot ; le schéma de la



batterie que j'avais débranché...

POUR TOI L'ORGANISATION, C'EST...

Savoir anticiper ! Ne jamais se laisser dépasser par le boulot... En ce moment, les brebis, c'est calme, mais on prépare déjà la prochaine mise-bas ; la pesée des agneaux se faisait mais n'était pas très fonctionnelle... Là, on a un peu de temps entre les premières et les secondes coupes et on va s'occuper de ça.

Pendant l'hiver, en janvier-février, toutes les machines de fenaison sont à l'atelier, on les passe au karcher, on graisse, on regarde tout ce qui ne va pas... On avait vu qu'il y avait des roulements qui étaient morts sur la faucheuse et qu'il y avait des capteurs qui n'allaient pas sur l'auto-chargeuse... Comme ça, on a rentré 30 ha de foin sans un seul souci...

ÇA TE CONVIENT ?

Je suis en phase avec eux aussi parce qu'on a la même approche du métier... J'adore l'agriculture, j'adore travailler, mais j'aime bien avoir des coupures et faire autre chose. Je ne m'installerai que si je trouve un cadre de ce type pour le faire. Certains sont toujours à fond, mais ils passent à côté de choses essentielles...
...

Propos recueillis par Bernard Gauvain

Sortir la profession de l'invisibilité



Une mobilisation nationale a lieu pour défendre le financement de nos associations et de sa fédération nationale ! Des actions collectives se sont déroulées lors du dernier salon de l'agriculture. Des rencontres ont été organisées avec nos députés. Un dessin humoristique nous a été offert par GAB...

300 000, c'est par ce nombre imprimé en gros sur des "chasubles bleues" que des salariés agricoles de différents départements de France se sont donnés à voir au dernier salon de l'agriculture.

On compte en effet environ 300 000 salariés agricoles en France. Ce nombre "rond" est confirmé par celui de 320 000 salariés enregistrés comme électeurs dans le collège 3A (salariés de la production), lors des dernières élections à la Chambre d'Agriculture de janvier 2019.

Une cinquantaine de salariés de nombreux départements (dont 7 aveyronnais) ont ainsi fait joyeusement irruption dans les allées du Salon International de l'Agriculture, ce 23 février 2019, et "envahi" les stands des Chambres d'Agriculture, de la MSA, de la FDSEA...

Des échanges ont pu être noués avec des responsables pour leur rappeler l'existence et le nombre croissant des salariés agricoles, l'utilité sociale de nos associations et la difficulté à pérenniser durablement leur financement.

L'objectif était de montrer notre existence dans un contexte où une part croissante du travail agricole est réalisée par des salariés et au moment où le monde agricole se plaint qu'il ne trouve pas assez de candidats.

RENCONTRE AVEC LES DÉPUTÉS

En parallèle avec cette action, des entretiens continuent avec des parlementaires. C'est ainsi que les 3 députés de l'Aveyron ont été approchés. Arnaud Viala (LR) a initié une groupe de travail national, rejoint par Stéphane Mazars et sa suppléante Pauline Cestrières (LREM) qui ont soutenu, puis Anne Blanc. Le groupe s'est étoffé avec Jean-Baptiste Moreau de



la Creuse (LREM) et Dominique Pottier de Meurthe-et-Mozelle (PS)...

Ce groupe trans-partisan continue à interpeller et travailler en vue d'essayer de trouver les financements qui manquent à notre réseau. Faute de les trouver (et ce n'est pas encore gagné...), l'association nationale pourrait devoir mettre les clefs sous la porte...

Récemment, et dans le cadre de ce travail, le Conseil d'Administration de l'association des salariés agricoles de France s'est tenu dans les locaux de l'Assemblée Nationale.



Juin 2019 les salariés agricoles à l'Assemblée Nationale

LE COUP DE POUCE DE GAB

La délégation de l'Aveyron a été interpellée par le dessinateur de la France Agricole GAB, Intrigué par ces chasubles, qui leur a promis un dessin humoristique pour soutenir leur action (voir page 3).



GAB



Une vie associative bien remplie : résumé en images



RÉUNIONS DE SECTEURS



Villefranche de Rouergue

JOURNÉE DE PRÉVENTION



Journée sur les chutes de hauteur : changement des néons avec une nacelle

DES FORUMS POUR L'EMPLOI



Métiers de salarié agricole, parlons-on !
"Forum des filières qui recrutent"



Baraqueville

CHRISTIAN INTERROGÉ PAR OLIVIER DELACROIX SUR EUROPE 1



NOS BUREAUX AU 3^{ÈME} ÉTAGE !



CONSEILS D'ADMINISTRATION



Des échanges entre nous, naissent les idées, les projets et les actions...

Un salarié agricole nous dit comment il vit la canicule : c'était en direct, le 27 juin...

L'AVEYRON RECRUTE, UN SALARIÉ AGRICOLE S'EXPRIME



Exposition visible tout l'été sur l'aire du viaduc de Millau : merci Emmanuel !

C'est désormais au 3^{ème} étage, porte 316 que vous attend Bernard Gauvain, animateur

10 FICHES POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON EMPLOYEUR



10 fiches en ligne ont été éditées par l'association des salariés agricoles d'Occitanie et illustrées par Zlex (voir p. 11)



Mise en relations des agriculteurs ayant des emplois à proposer et des demandeurs d'emploi.

Vous êtes désormais plus de 400 abonnés à suivre les offres d'emploi sur notre page Facebook dédiée !

Inscription gratuite à la Bourse de l'Emploi en Agriculture au 05.65.73.77.36 ou 07.72.44.83.40.
Annonces en ligne sur le site : www.pardessuslahaie.net/asavpa-aveyron (rubrique : "offre d'emploi")

En bref...

NOUVEAU BARÈME DES SALAIRES

L'ensemble des salaires des salariés agricoles de l'Aveyron ont été **augmentés de 3.5 % avec effet rétroactif au 1 mars 2019.**

Le nouvel accord a été signé, par les partenaires sociaux agricoles est applicable pour tous les salariés dépendant de la convention collective polyculture-Elevage ETA et CUMA de l'Aveyron.

Coefficient	Salaire horaire
100	10.03 €
110	10.47 €
120	10.61 €
130	10.77 €
140	11.01 €
150	11.26 €
160	11.51 €
180	11.84 €

Pour la grille des cadres, voir sur le site de l'Association des salariés agricoles de l'Aveyron.

Pour les autres conventions collectives, voir sur le site de la DIRECCTE Occitanie

VERS UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

Une nouvelle convention collective nationale est encours de négociation pour la production agricole. Elle devrait voir le jour en 2020. La convention collective des ouvriers agricoles était la dernière de France à être différente selon les départements.

FORMATION PROFESSIONNELLE : CONNAISSEZ-VOUS L'OCAPIAT ?

Le FAFSEA et l'OPCALIM ont fusionné

pour former l'OCAPIAT. Le FAFSEA (notamment pour les salariés agricoles du secteur production) et l'OPCALIM (coopération, agroalimentaire et organismes agricoles) étaient des organismes paritaires qui collectaient et répartissaient les fonds de la formation professionnelle continue.

La réforme de la formation professionnelle (Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel) a nationalisé certains compétences ("France Compétence") et créé dans les régions des OPCO (OPérateur de COMPétence).

L'OCAPIAT (Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires) a ainsi été créé le 18 décembre 2018, 2019 restant une année de transition où "coexistent" les anciens et nouveaux organismes de formation.

CRÉEZ VOTRE COMPTE CPF !

Avez-vous déjà créé votre compte CPF ? Le Compte Personnel de Formation est un compte personnel et en ligne que chaque salarié conserve désormais durant toute sa vie professionnelle. Les droits qu'il a acquis peuvent donc être utilisés à tout moment y compris lors d'une période de chômage.

C'est à chaque salarié d'ouvrir lui-même son compte afin que puissent y être inscrits ses droits acquis chaque année. Ces droits sont désormais comptabilisés en euros et non plus en heure.

C'est à partir de ces droits acquis que, de plus en plus, à l'avenir, le salarié pourra financer ses journées de formation.

N'hésitez pas à demander de l'aide et à en parler avec votre employeur !

ÉLECTION À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

La participation aux élections à la Chambre d'Agriculture ont permis de désigner des élus pour les 6 années à venir.

Elle a été globalement en retrait des précédents scrutins, indiquant probablement le manque de lisibilité du rôle de ces élus aux yeux des salariés.

La participation en Aveyron a été de 15.82 %, soit 266 votants sur 1681 électeurs pour le collège de la "production".

Résultats :

Liste	%
CFDT	27.63 %
CGC	26.75 %
FO	25.44 %
CGT	20.18 %

La CFDT a obtenu 2 élus et la CGC, 1 élu.

ELECTIONS À LA MSA EN JANVIER 2020

Ce sera au tour de la MSA pour qui nous élirons nos représentants en janvier 2020.

Voter, c'est choisir tel ou tel représentant cantonal. C'est aussi dire son intérêt pour un système de protection sociale de proximité unique en France et proche du monde rural.

Il vous est aussi possible de présenter votre candidature en répondant favorablement aux propositions des syndicats.

Prime d'activité : vérifiez si vous y avez droit !

Les barèmes ont changé en 2019. Si

- Vous avez plus de 18 ans
- Vous êtes en activité
- Vous gagnez moins de 1787 € net / mois

Vous pouvez faire une demande de prime d'activité. Celle-ci peut être effectuée tout au long de l'année. Votre droit à la prime d'activité est calculé à partir du mois du dépôt de votre demande. L'ensemble des revenus du foyer est pris en compte. Faites votre demande en ligne sur le site de la MSA, sur votre espace personnel ou rendez vous dans l'une de ses permanences (attention, de plus en plus sur rendez-vous pris à l'avance !).



Je rejoins l'association sur les réseaux sociaux

Vous êtes plus de 300 à nous suivre sur les réseaux sociaux et plus de 400 à recevoir en temps réel les offres d'emploi sur la page Facebook de la Bourse de l'Emploi en Agriculture !

Recevez et partagez des infos au quotidien avec d'autres salariés agricoles...

Pages : "Association des salariés agricoles de l'Aveyron" et "Bourse de l'Emploi en Agriculture de l'Aveyron"

J'adhère en 2019 à l'Association des Salariés Agricoles

Pour marquer mon soutien à cette association, pour avoir des infos supplémentaires, pour appartenir à un réseau, pour une meilleure reconnaissance de mon métier et une plus grande visibilité des salariés agricoles en général dans le monde agricole.

Je recevrai le "Flash Info" et les 10 fiches : "mieux communiquer entre employeur et salarié"

Je bénéficierai de réductions sur les activités



Renvoyer le coupon réponse à : Association des salariés agricoles de l'Aveyron - Carrefour de l'Agriculture 12026 RODEZ CEDEX

NOM Prénom

Adresse

Tél portable (de préférence) mail

verse sa cotisation de 20 € (chèque à l'ordre de ASA AVEYRON)

Prévention : je suis intéressé par les activités suivantes



Renvoyer le coupon réponse à : Association des salariés agricoles de l'AVEYRON

Carrefour de l'Agriculture 12026 RODEZ CEDEX ou salariés-agricoles-aveyron@orange.fr

NOM Prénom

Adresse

Tél portable (de préférence) mail

11

Suis intéressé par la formation : "secouriste au travail" (2 jours - début 2020)

Suis intéressé par une journée de prévention des risques professionnels sur la contention des bovins (automne 2019)

Recevoir le bulletin



NOM Prénom

Adresse

Tél portable (de préférence) mail

Suis intéressé à recevoir gratuitement des informations de l'association des salariés agricoles (bulletins, newsletter mensuelle)

Nos partenaires :

Inscription pour la journée à Laguiole au verso



Une journée à la montagne...

Dimanche 8 septembre



Rendez-vous à 10 h au taureau de Laguiole (place principale de Laguiole)
Visite de la fromagerie Jeune Montagne et d'une coutellerie artisanale de Laguiole

Accueil par des salariés agricoles du nord-Aveyron
Démonstration de fabrication de boules et quilles en bois
Repas au pré avec aligot et saucisse (abri en cas de pluie)

Rencontre avec un agriculteur et son troupeau
Traite des vaches au pré en fin d'après-midi avec une remorque mobile

Journée conviviale de découverte et d'échange ouverte aux conjoints, enfants, famille et amis

Participation aux frais : 12€ repas compris, gratuit pour les < 12 ans

Déplacement à charge des participants - possibilité sur demande d'organiser le co-voiturage

**Renvoyer le coupon-réponse à : Association des salariés agricoles de l'Aveyron - Carrefour de l'Agriculture 12026 RODEZ CEDEX 9
ou salaries-agricoles-aveyron@orange.fr ou par téléphone au 07 72 44 83 40 (messagerie)**

NOM..... Prénom

Adresse

Tél portable (de préférence) mail

s'inscrit à la journée du 8 septembre. Nombre de personnes : est intéressé par un covoiturage depuis :

**ON VOUS
ATTEND !**

**Une journée
amicale entre
professionnels !**